

Sèvres : bientôt une mutuelle pour les petits revenus

Jila Varoquier | 22 Juin 2015



Les tarifs pratiqués par la mutuelle Actiom sont de 30 à 60 % moins onéreux que leurs homologues. (LP/Jean-Nicolas Guillo.)

Il se répand comme une traînée de poudre depuis un an dans près de 260 communes en France. Et désormais à Sèvres. Ce lundi, les habitants sont invités à découvrir le dispositif «Ma commune, ma santé», une solution proposée par l'association ACTIOM (action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) pour permettre à tous ceux qui se passent d'une mutuelle, faute de budget, d'en bénéficier.

Née dans le sud-ouest de la France, sa création part d'un constat : «Il y a de nombreuses franges de la population qui ne peuvent pas bénéficier de la mutuelle de leur employeur, constate Chantal Abeille, directrice du CCAS de Sèvres : les jeunes en recherche d'emploi, les retraités, les mères isolées, contraints de faire cette économie. Mais aussi les commerçants et professions libérales».

L'association Actiom propose ainsi à tous les habitants qui le souhaitent de bénéficier de tarifs de groupe de 30 à 60% moins chers que les tarifs habituels : «Pour nous, l'union fait la force et nous permet de négocier les tarifs pour nos adhérents», détaille Actiom. Ils choisissent entre deux mutuelles - Miel et Pavillon Prévoyance - qui répondent à un cahier des charges précis : pas de condition d'âge, on peut souscrire passé 80 ans. Ni de certificat médical attestant de l'état de santé du futur souscripteur. Les tarifs sont figés pendant deux ans. Et trois formules sont à chaque fois proposées : économie, sécurité et confort. «C'est un projet génial, assure Pascale Parpex, élue à Sèvres en charge des questions sociale. J'exerce moi-même une profession libérale et les tarifs de mutuelle sont très chers. Je serai la première adhérente».

La mairie joue un rôle d'intermédiaire, en permettant à l'association de tenir des permanences mensuelles. Les habitants peuvent y trouver des conseils, en fonction de leurs besoins et de leurs revenus. Une seule condition pour bénéficier de ces prix intéressants, être Sévrien.

*Permanence d'Actiom, lundi 29 juin de 14h à 17h, espace seniors à l'hôtel de ville (54 Grande Rue)
Informations : www.macommunemasante.org ou 01.41.14.11.36/34 Jila Varoquier*

«Je suis jeune et en bonne santé, je peux attendre un peu»

Laurianne, 24 ans

A proximité du marché Saint-Romain, samedi matin à Sèvres, ils n'étaient pas nombreux à affirmer qu'il n'avait plus de mutuelle, «Pourtant, assure Alima, dans mon entourage, c'est fréquent». Au Rsa depuis peu, elle a dû faire l'économie de cotisations qui atteignaient 100€ par mois, «On s'en passe, pour le moment, en espérant qu'on n'en aura pas besoin».

Lauriane, 24 ans, est, quant à elle autoentrepreneur et ostéopathe : «Je cumule !» sourit la jeune femme. «Ma dernière cotisation remonte à deux ou trois ans, quand je pouvais bénéficier des mutuelles étudiantes». Depuis, elle n'a plus rien. «J'ai fait réaliser quelques devis, mais on atteint souvent 500€ par mois. Je suis jeune et en bonne santé, je me dis que je peux attendre un peu». Elle reconnaît toutefois ne pas avoir consulté un dentiste ou un ophtalmologue depuis deux ou trois ans, «Je sais bien qu'il va falloir que je trouve une solution». Peut-être le dispositif mamutuellemasanté, auxquels ses grands-parents pourraient souscrire : «Eux aussi paient plusieurs milliers d'€ par an alors que ça ne correspond pas à leurs dépenses de santé. Nous allons probablement nous pencher sur ce que propose la mairie». Un peu loin, Yamina, 67 ans, assise sur un banc, sait déjà qu'elle souscrira au nouveau dispositif : «J'ai un rendez-vous avec le CCAS, affirme-t-elle. Avec cette nouvelle mutuelle, je serai mieux couverte et rassurée».